

AFFICHE LE 03 06 2022

Docu le 03 06 2022



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des collectivités territoriales
et des politiques publiques**

Arrêté N°2B-2022-05-23-00002

**fixant la liste des candidats au 1^{er} tour de scrutin des élections législatives des 12 et 19 juin 2022
dans la deuxième circonscription**

**Le préfet de la Haute-Corse
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes académiques,**

Vu le code électoral, notamment son article R.101 ;

Vu le décret n°2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

Vu l'arrêté n°2B-2021-12-06-00004 en date du 06 décembre 2021 portant délégation de signature à M. Yves DAREAU, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Corse ;

Considérant le tirage au sort réalisé le 20 mai 2022 en préfecture en présence de candidats ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article R.101 du code électoral, il appartient au Préfet d'arrêter et de publier, pour chaque circonscription législative et chaque tour de scrutin, la liste des candidats dans l'ordre définit par leur tirage au sort ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Corse

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste des candidats au premier tour de scrutin des élections législatives du 12 juin 2022 pour la deuxième circonscription du département est arrêté comme suit :

N°01 M. ACQUAVIVA Jean-Félix
Remplaçante : Mme ANDREANI Marie-Jeanne

N°02 M. CECCOLI François-Xavier
Remplaçante : Mme ASTOLFI Hélène

ADRESSE POSTALE : Rond-point Maréchal Leclerc de Hautecloque 20401 BASTIA CEDEX 9
Téléphone : 04 95 34 50 00 - Télécopie : 04 95 31 64 81 - Courriel : prefecture@haute-corse.gouv.fr
Site Internet de l'État : www.haute-corse.gouv.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

